



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

étiquetage informatif

Question écrite n° 51464

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur la question de la labellisation des oeufs. La Commission européenne a proposé la mise en place, dès janvier 2001, de la mention obligatoire du mode d'élevage sur les oeufs et leurs emballages. Actuellement effectuée sur une base volontaire, cette labellisation permettrait aux consommateurs de choisir en toute confiance entre les catégories d'oeufs proposées dans le commerce, venant de pays de l'Union européenne ou de pays tiers. En conséquence, il lui demande quelle est la position de la France à ce sujet et quelles mesures sont envisagées pour assurer aux consommateurs des oeufs de qualité.

Texte de la réponse

Les propositions de la Commission européenne qui visent à rendre obligatoire sur tous les oeufs et leurs emballages, l'indication du mode d'élevage des poules qui les ont produits, y compris le mode d'élevage dit en batterie, viennent d'être adoptées durant la Présidence française. Le texte qui a introduit ces dispositions prévoit un délai d'application et impose aussi sur les oeufs la mention du numéro d'identification du producteur. Il autorise également, à compter du 1er juillet 2001, la mention d'indications relatives à l'alimentation des volailles. La mise en oeuvre de ces mesures permettra d'améliorer l'information du consommateur et de faciliter son choix entre les différents types d'oeufs mis sur le marché.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51464

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : PME, commerce et artisanat

Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2000, page 5605

Réponse publiée le : 12 février 2001, page 1016